



Compte rendu groupe de travail Seconde phase du redéploiement des agents de la DIPA (branche surveillance) 23 février 2020

Des avancées à noter, et un peu moins d'opacité au sein de la DIPA...

La CGT a tenu à lire une déclaration liminaire à l'ouverture de ce groupe de travail au vu de l'importance du sujet traité. Ce second redéploiement aura un impact important sur la vie des collègues dont le terminal est fermé mais aussi pour toute la plateforme aéroportuaire de Roissy qui fonctionne aujourd'hui avec 5 terminaux fermés.

Comme à l'accoutumée, le DI a repris l'économie générale des premières phases de redéploiement que ce soit sur les autres terminaux, en Ile de France et dans le Fret. Il a souligné que la reprise aérienne est atone surtout depuis la seconde vague Covid19 de Novembre et depuis janvier avec le renforcement des mesures sanitaires (tests PCR obligatoires, etc.).

Sur Roissy CDG, ADP prévoit une fermeture des terminaux T1, T2C et T3 jusqu'à mi 2022.

Selon le DI, la situation d'Orly est différente car les terminaux sont restés ouverts jusqu'à la semaine dernière et il y a une activité territoriale prédominante avec les liens avec les DOM.

Le DI indique qu'un grand nombre de candidatures pour l'enquête sont remontées dans la dernière semaine de l'enquête.

Quelques éléments chiffrés

Pour le 1^{er} redéploiement

- Agents redéployés lors de la 1^{ère} vague : **43** (avec 7 agents mutés depuis)
- Redéploiement en interne sur les autres terminaux : **23**

Pour ce 2nd redéploiement

- Sur 163 candidatures, entre 138 et 139 candidats pourront être redéployés.
- Pour les collègues dont le terminal est fermé (T1, T2C, T3) : 78 agents se sont portés candidats, 75 pourront être redéployés (1 agent a fait l'objet d'un veto de la direction d'arrivée, 1 agent a annulé sa demande et 1 agent qui n'avait fait qu'un choix n'a pas obtenu satisfaction).
- Une grande majorité des agents des terminaux fermés auront obtenu leur premier choix (67 agents).
- Après ce second redéploiement en province, 77 agents des terminaux fermés resteront à la DIPA (37 du T1, 24 du T3, 16 du T2C).

- Sur les dossiers sociaux :

Une quarantaine d'agents se sont signalés auprès des correspondants sociaux, sur la vingtaine de candidats au redéploiement au vu de leur situation personnelle délicate, 17 le seront. Une vingtaine se sont signalés comme ne souhaitant pas être redéployés.

- Pour les candidatures des collègues travaillant dans les unités encore ouvertes :
63 agents auront satisfaction.

BSERI 8 /10	T2A 10/15
CODA 1/1	T2BD 8 /12
BSES 1/1	T2E 12/19
BSER 5/6	T2F 12/14
BILC 1/1	Le Bourget 3/3

La Direction ne souhaite pas introduire plus de souplesse pour ouvrir d'autres postes.

- Le redéploiement n'empêche pas de s'inscrire au TAM

Les critères retenus par la Direction à l'issue de l'enquête :

1 ère étape : classement des agents par priorité

- terminaux fermés ;
- puis terminaux ouverts ;
- puis les agents déjà redéployés en phase 1 et qui veulent changer de lieu de mission.

2ème étape : classement par points selon le barème prévu par les LDG Mobilités

- 5 points par année civile d'ancienneté en douane compter de l'année de nomination
 - 5 points par année civile d'ancienneté dans la catégorie à compter de l'année de nomination ;
 - 1 point par mois calendaire de séjour complet à la résidence dans la limite de 84 points.
- Les points ont été calculés sur la base de la situation des agents au 31 décembre 2020.
À ces points barème s'ajoute la bonification de 50 points pour ancienneté dans une résidence peu attractive pour les agents ayant 3 ans d'ancienneté à Roissy.

3ème étape : examen de la situation des agents par ordre de classement et attribution de la première résidence accessible en suivant l'ordre de leur choix.

La CGT est satisfaite de voir la prise en compte de sa revendication de donner une priorité absolue aux collègues des terminaux fermés. Cela permet aux collègues des terminaux fermés d'être affectés sur l'un de leur choix et de garantir ainsi une mobilité choisie et non contrainte.

Cependant, nous déplorons l'absence de transmission aux organisations syndicales des résultats de l'enquête avec le détail des points ayant permis à la Direction de définir le rang de classement des collègues.

Pour l'équipement des collègues redéployés :

Ce dossier est à la main de la Direction Générale pour que les collègues puissent avoir des effets vestimentaires particuliers en fonction des brigades où ils seront redéployés.

Coût du redéploiement.

Sur les 3 premiers mois : estimation d'un million d'euros.

Le surcoût de ce redéploiement est en discussion avec la DG, mais rien n'est encore définitivement acté.

Sur le calendrier

- Ce second redéploiement est prévu pour le 1^{er} avril mais une souplesse administrative est envisagée comme pendant le 1^{er} redéploiement (en fonction des CA, des situations de cote de services, etc.)

- **La communication des résultats de l'enquête et l'affectation des postes sera diffusée aux collègues en fin de semaine par voie de note administrative.**

- Le redéploiement interne sur Roissy pour les collègues qui restent est également prévu pour le 1^{er} avril.

Une enquête interne sera diffusée début mars avec des propositions de postes vacants dans les structures ouvertes.

Pour les collègues qui restent :

- **Les agents des terminaux fermés seront redéployés sur les postes vacants laissés dans les structures ouvertes.** La BSERI semble priorisée (la Direction réfléchit à renforcer la mission Pistes). Cette brigade est déjà cependant assez exsangue en terme de place. Le DI a lancé une enquête avec le PLI pour trouver de la place supplémentaire. La liste de postes sera présentée au CTSD du 18 mars.

- Pour l'encadrement et les secrétariats des structures fermées (13 agents),

Un traitement particulier va être mis en place: des entretiens seront conduits par le DRV pour une réaffectation de ces personnels :

Pour les collègues en secrétariat, ces derniers seront repositionnés sur des postes de secrétariat à la DRV ou à la DI.

Pour les CSDS et CSDSA, la création d'une structure sur le fret est en cours de réflexion avec une présence en continu de l'encadrement des terminaux fermés en soutien des agents SU redéployés sur la zone de fret et pour une réelle cohésion avec les bureaux de contrôle CO (volonté du DI).

Enfin, d'autres encadrants seront redéployés dans des structures de la DIPA en fonction support.

- Pour le redéploiement sur le fret (le fret Cargo n'est pas concerné) :

Le DI rappelle que les agents su restent des agents su. Il continueront à travailler dans les locaux qui leur sont dédiés depuis le mois de décembre (CDP, Banale, pour Fedex une réflexion est en cours).

Ces agents seront épaulés par l'encadrement SU des terminaux fermés.

La CGT a souligné le rôle important des maîtres chiens dans les contrôles du fret, surtout au vu de leurs dernières constatations.

- **Pour les locaux des terminaux fermés**, les locaux sont gardés mais vidés des objets sensibles. Le DI indique une économie d'échelle de plusieurs centaines de milliers d'euros. Une enquête interne est en cours sur les brigades ouvertes qui ont des besoins.

UN POINT SANITAIRE A ÉTÉ FAIT EN FIN DE SÉANCE

Du 12 au 18 février : 1 agent co positif au Covid.

La situation semble sous contrôle, mais cela reste fragile surtout au vu des variants .

La situation pourrait se dégrader très rapidement selon le médecin de prévention.

*Vos représentants CGT à ce GT ,
Nadine Filori, Mathilde Morival, Yves Tanty*

Syndicat National des Agents des Douanes CGT
Section Paris Aéroports
Contact mail : snad-cgt.roissy@douane.finances.gouv.fr